



*Séance plénière – 17 décembre 2013*

Conseil  
d'Orientation  
des Retraites

# L'épargne retraite à l'étranger

*Secrétariat général du COR*



# L'épargne retraite à l'étranger

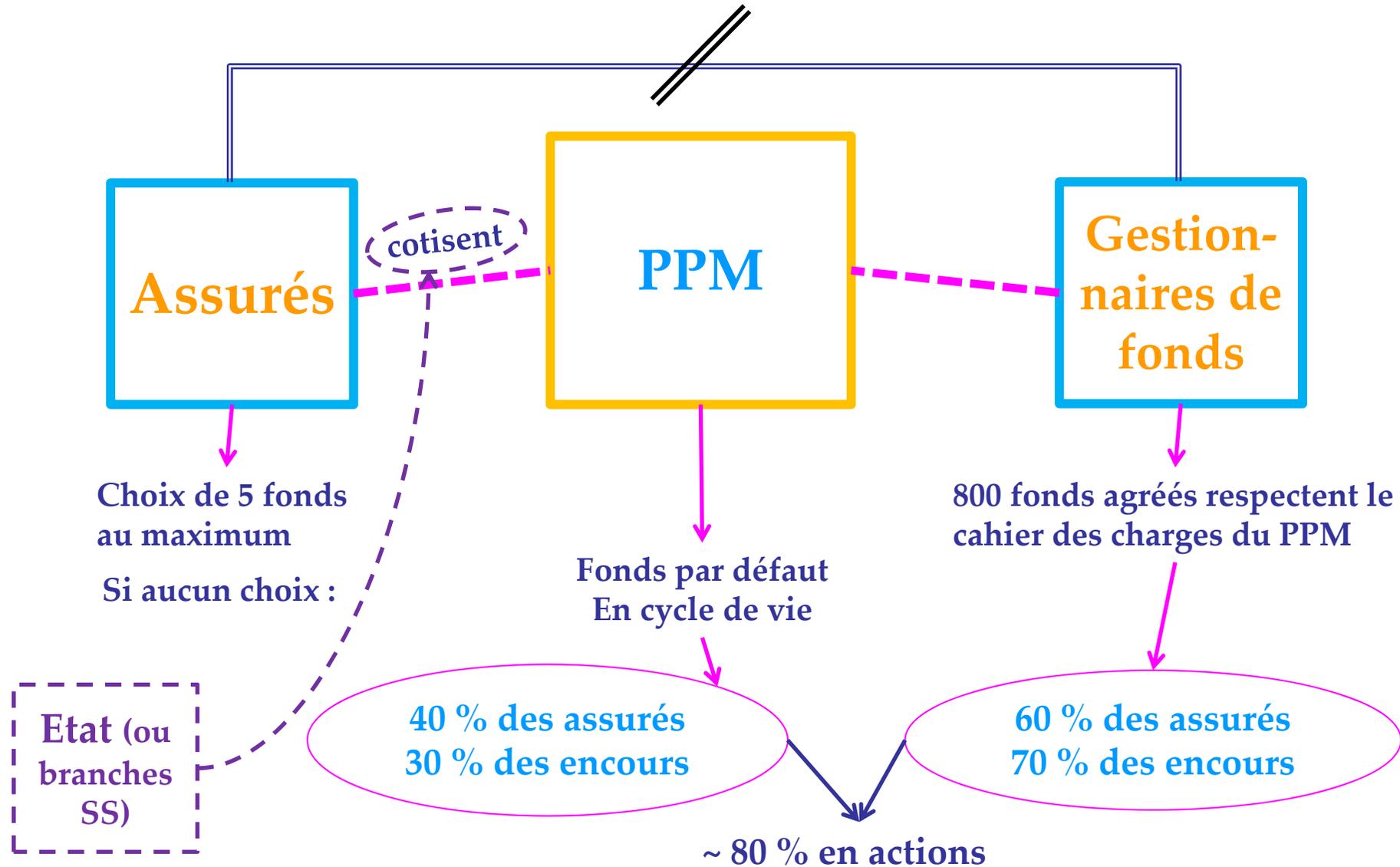
**Le point sur les marchés des  
pensions des pays de l'OCDE**  
*(document n°13)*

**La retraite supplémentaire en  
capitalisation en Suède, au  
Royaume-Uni et en Allemagne**  
*(document n°12)*

## La retraite supplémentaire en capitalisation en Suède, au Royaume-Uni et en Allemagne

- La capitalisation publique obligatoire en Suède (PPM – depuis 1998)
- La capitalisation publique quasi-obligatoire au Royaume-Uni (NEST – depuis 2011)
- La capitalisation privée facultative avec aides publiques en Allemagne (Riester – depuis 2001)

## Le PPM suédois (1)



## Le PPM suédois (2)

- Le capital est uniquement converti en rente
  - **pension à montant variable**
    - la pension est recalculée chaque année en fonction des rendements des fonds sélectionnés et de l'espérance de vie
  - **pension à montant garanti**
    - l'interface PPM s'engage sur un niveau de pension jusqu'au décès de l'assuré et reverse des dividendes le cas échéant

### Options de réversion intégrale

Pour 100 Kr  
de capital

Départ à 61 ans avec réversion  
(bénéficiaire âgé de 55 ans)

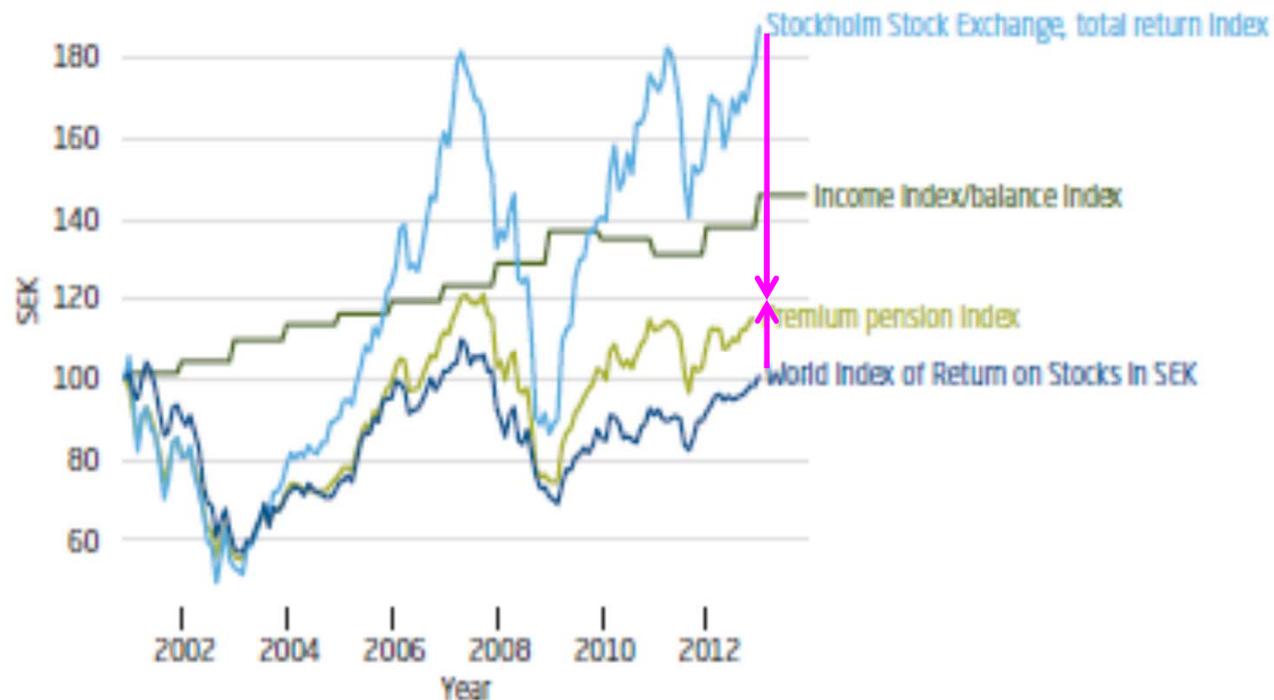
Pension garantie = 2,7 Kr / an

Départ à 70 ans sans réversion

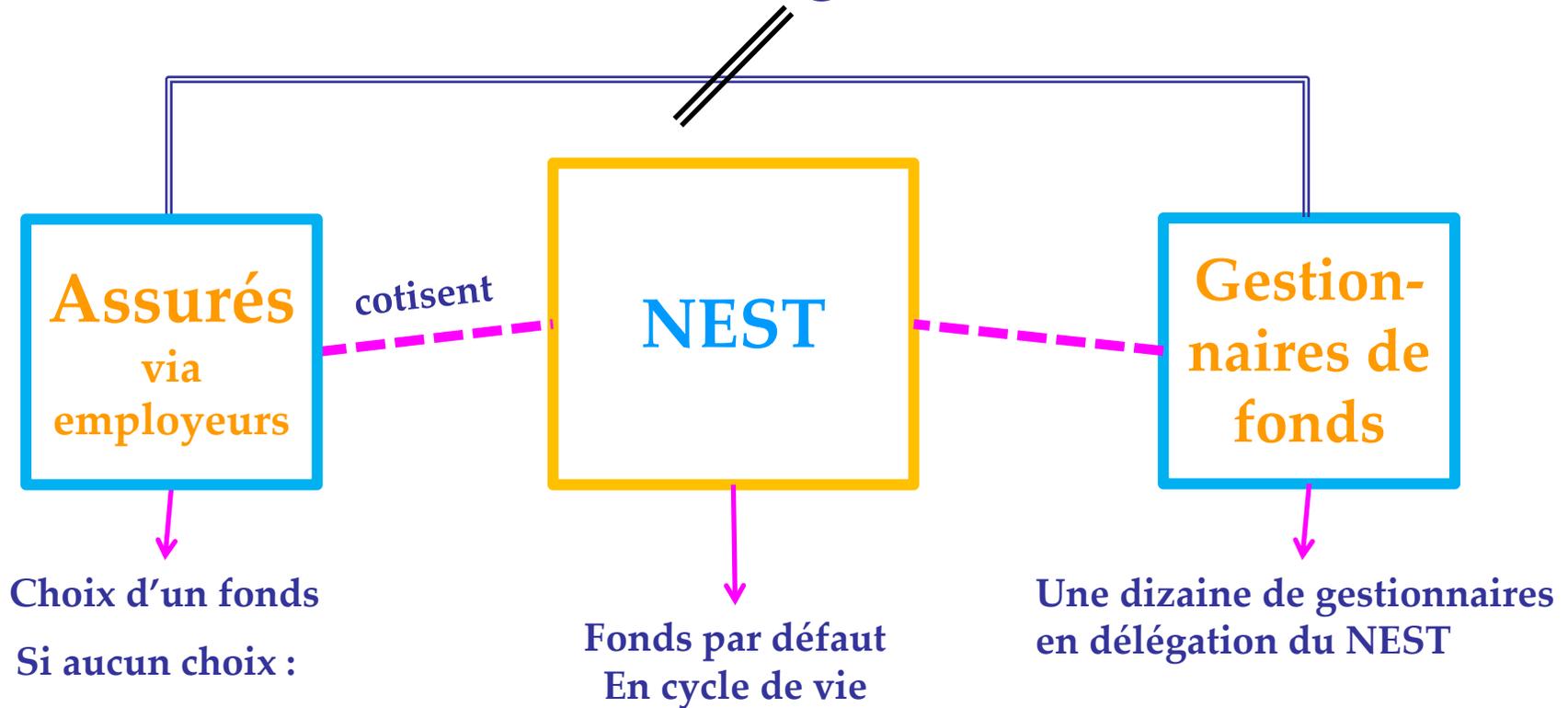
Pension variable = 7,1 Kr / an

## Le PPM suédois (3)

- Question sur l'appropriation du dispositif par les Suédois
- Question sur les performances financières (graph p.8)



## Le NEST anglais (1)



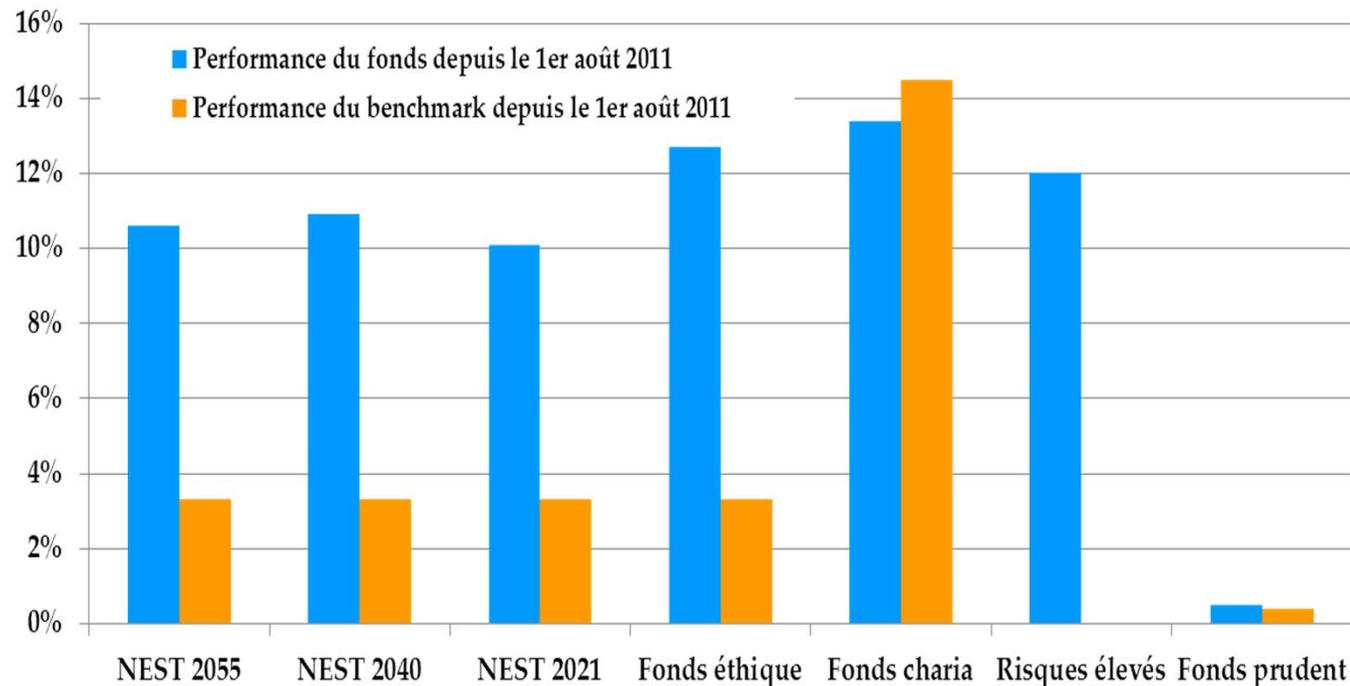
Assurés entre 22 ans et l'âge d'ouverture des droits du régime public  
Gagnant plus de 9 440 livres en 2013  
Ne bénéficiant pas d'un dispositif de retraite professionnel

Mise en œuvre progressive :  
de 2 % de cotisations minimum jusqu'en 2014  
à 8 % de cotisations minimum en 2018

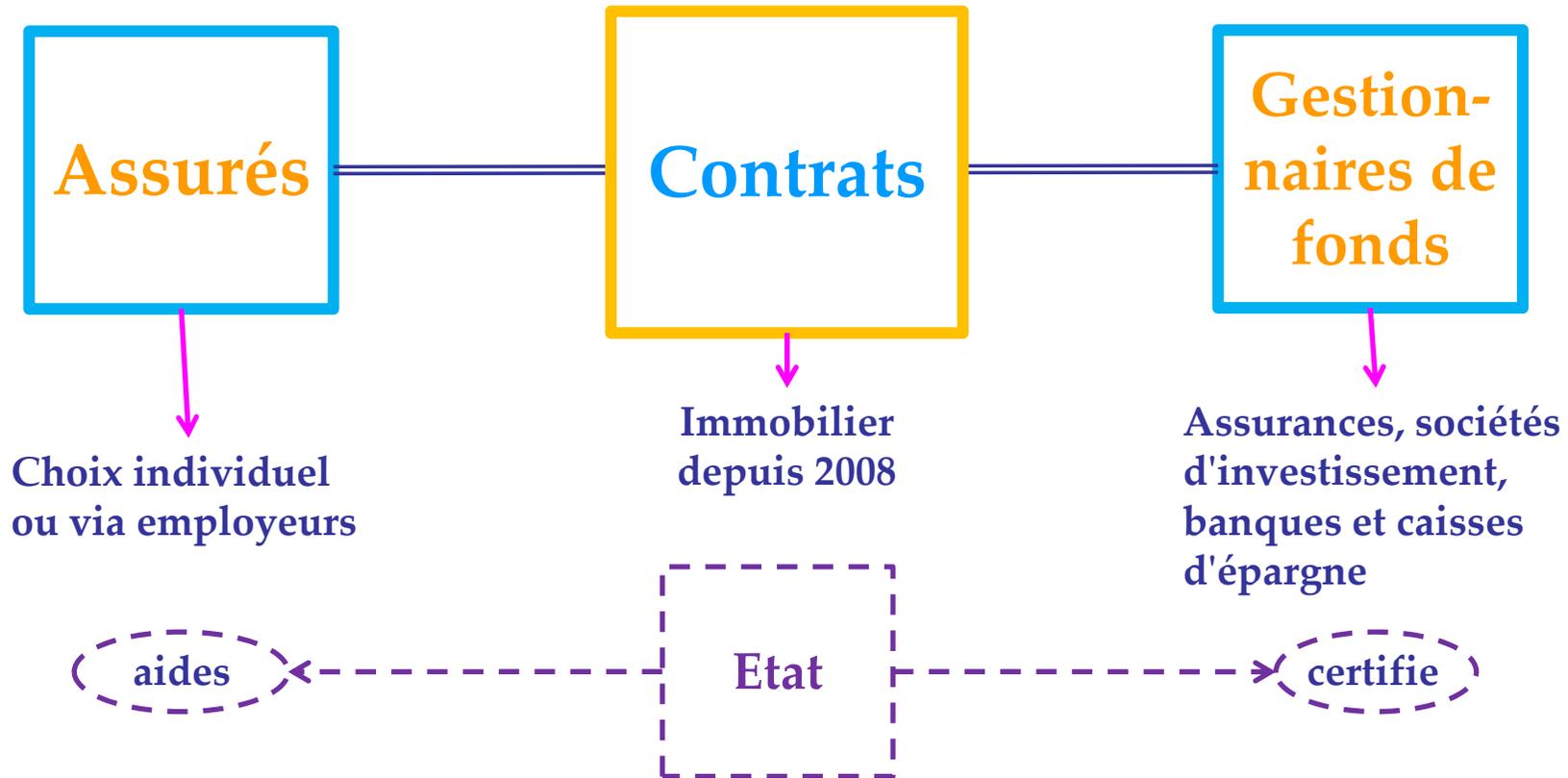
## Le NEST anglais (2)

- Des encours limités (60 millions de £ en avril 2013)
- 90 % des assurés sont encore dans le fonds par défaut
- Des sorties en rentes (variable ou garantie) et en partie en capital avec des modalités optionnelles de réversion

- Des performances positives depuis 2011 (graph p.10)



## Les Riester allemands (1)



Mise en œuvre progressive :  
de 1 % du salaire brut sous plafond en 2002 et 2003 à 4 % depuis 2008  
contribution minimale de 60 € / maximale de 2100 €

## Les Riester allemands (2)

- Des aides publiques importantes

- des compléments de l'Etat ...

- 154 € pour une personne seule, 300 € pour un couple et 185 € par enfant (300 € pour les enfants nés après le 1/1/2008)

- **Dérogations possibles pour bénéficiaire de la totalité de la subvention**

- ... ou des déductions d'impôts

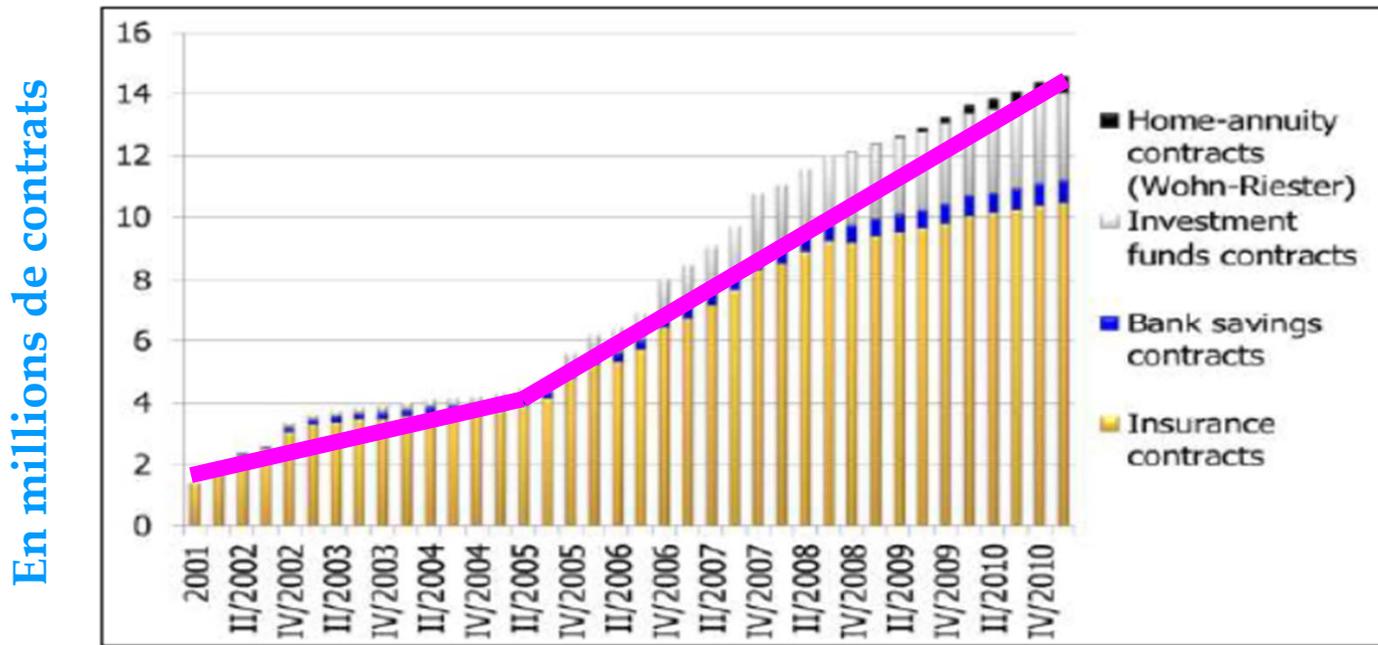
- plafond de déduction de 2100 € par an

La solution la plus avantageuse pour l'assuré est appliquée

- Des sorties en rentes (modalités définies par les contrats) et en partie en capital (maximum 30% sur demande) – avec des modalités optionnelles de réversion complexes

## Les Riester allemands (3)

- Un développement important depuis 2005 ... (graph p.13)

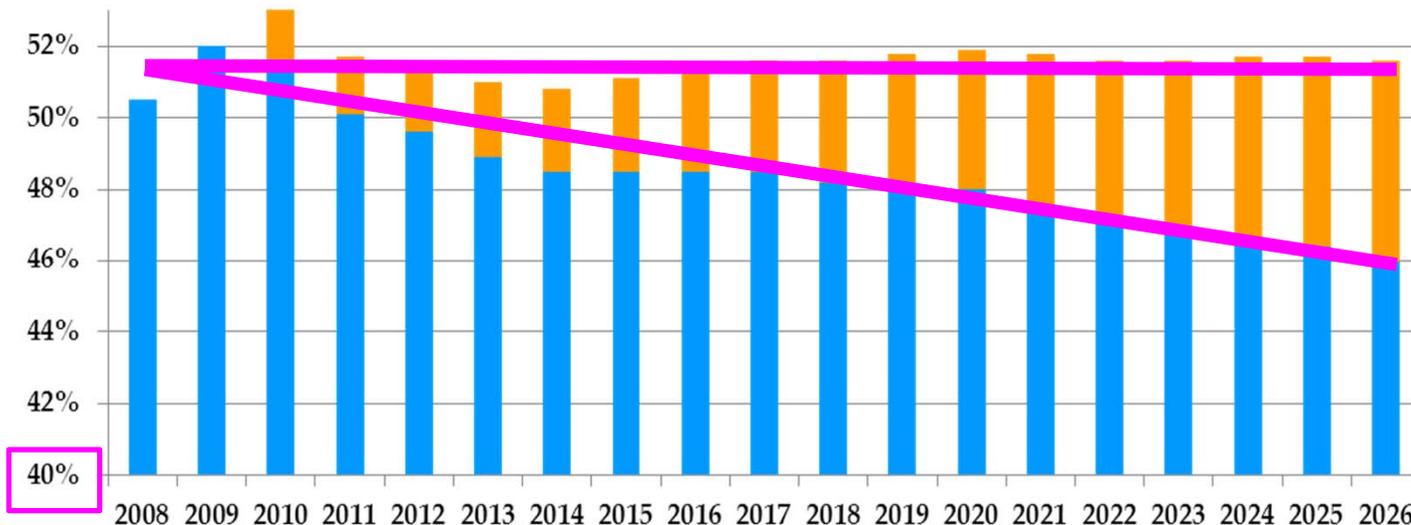


40 % des personnes actives alors que le dispositif est facultatif

- ... qui ne semble pas s'être fait au détriment des autres dispositifs existants (graph p.13) ...
- ... et, surtout, en direction des plus jeunes et des personnes avec enfants (graphs p.13-14)

## Les Riester allemands (4)

- Question sur la dépendance aux subventions
  - chaque euro d'aides de l'Etat ne donne lieu qu'à deux euros en moyenne d'épargne des assurés
- Question sur la capacité du dispositif à compenser l'érosion de la retraite légale
  - C'est le cas en projections ... (graph p.14)



... sous certaines hypothèses seulement



*Séance plénière – 17 décembre 2013*

Conseil  
d'Orientation  
des Retraites

**Merci de votre attention**



**Tous les documents du COR sur**  
**[www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)**